

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : SA d'HLM Logis Méditerranée: aide départementale pour l'acquisition-
amélioration de 32 logements locatifs sociaux à Peypin.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la S.A. d'HLM Logis Méditerranée domiciliée résidence Hyde Park 180 avenue Jules Cantini CS 80006 13295 Marseille Cedex 8, sollicite l'octroi d'une subvention de 180 000 € pour le projet d'acquisition-amélioration de 32 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération « Le Colombier » 7 avenue des Bellonnets - 13124 Peypin, pour un budget prévisionnel global TTC de 4.739.428 €

L'octroi de l'aide sollicitée sera associé à la réservation pour le département de 6 logements sur l'opération.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Logis Méditerranée d'une subvention de 180.000 € destinée à accompagner l'acquisition-amélioration de 32 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération « Le Colombier » 7 avenue des Bellonnets à Peypin, pour un coût prévisionnel TTC de 4.739.428 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 6 logements sur l'opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

